

: F L A S H D ' I N F O R M A T I O N :

I - LA REPRESSION DESTOURIENNE CONTINUE :

L'incapacité du gouvernement tunisien à satisfaire les revendications légitimes des masses laborieuses, fait qu'il est de plus en plus isolé et acculé à pratiquer une répression systématique contre la montée des luttes populaires et contre tous les militants démocrates et révolutionnaires.

- c'est ainsi que Rachid Bellalouna et Moncef ben Othman attendent de comparaître devant la Cour d'Appel de Tunis *. Ce procès fait suite à un premier jugement où ils se sont vus infliger des peines de prison de 1 et 4 ans. Ces militants sont accusés de "complot contre la sûreté de l'état", de "reconstitution de ligue dissoute" et "d'avoir aidé Mohamed ben Jennet et Dalila Ben Othman à quitter le territoire tunisien".

- Abdallah Day Chabbi et Tabar Aïachi sont de nouveau entre les mains de la police.

- Hachmi Troudi, arrêté en juin 1973 et sauvagement torturé, est encore détenu à la D.S.T.

- Nourredine Ben Khader, Aïcha ben Abed, Gilbert Naccache et Salem ben Yahia, emprisonnés depuis décembre 1972 sont quand même accusés de reconstitution de ligue dissoute.

- la semaine dernière, 20 militants ont été arrêtés. Nous n'avons aucune nouvelle d'eux.

Les familles des détenus font toujours l'objet de pressions policières.

- A Djemal, les ouvriers de la briquetterie font une grève de cinq jours pour réclamer leurs statuts et une augmentation des salaires. 50 grévistes sont arrêtés.

- A la S.T.I.A., à Soussse, trois ouvriers combattifs sont arrêtés. La police politique continue d'interroger les ouvriers de l'usine.

- A BAS LE REGIME ANTIPOULAIRE ET ANTIDEMOCRATIQUE DU DESTOUR !
- VIVE LA LUTTE DES MASSES POPULAIRES EN TUNISIE !
- LIBERTE POUR TOUS LES DETENUS POLITIQUES !

II - LA SITUATION A L'UNIVERSITE DE TUNIS :

Le 8 novembre 1971, un communiqué de "El Amal", organe du P.S.D., informe que l'U.G.E.T. organisera un Congrès Extraordinaire à la fin de cet hiver.

Ce congrès sera préparé par une intense activité culturelle, sous l'égide de personnalités du parti unique.

Ce congrès destourien, qui veut saborder notre syndicat et nous mettre devant le fait accompli, n'est que le couronnement d'un processus de répression engagé par le Destour depuis les vacances d'été :

- séminaires et conférences organisés dans tous le pays, qui visent à "encadrer" les nouveaux bacheliers.

- renforcement de la police par 120 étudiants, tous des nouveaux bacheliers.

- Enrôlement obligatoire dans l'armée de cadres étudiants et militants combattifs. On est arrivé jusqu'à présent à avoir les noms suivants :

* Michel CANTAL-DUPAR, condamné à quatre ans de prison ferme lors du premier jugement, a été grâcié et expulsé de Tunisie.

Moncef ben Frej - Abdelkrim Guiza - Ridha Mâater - Nourredine Boulhiba - Ferid Sahli -
Jamel Boussoffara - Lakhdar Lalla - Moncef Lassoned - Ameer ben Amor - Essaïed Bergaoui -
Fethi Souissou - Ridha Zagdoud - Habib Bel Haj Ali - Taoufik Aloulou - Taïeb Laouinti -
Najib Chechia - Khaïreddine ben Salah - Mohamed Moncef Hachicha - Hichem Lamami - Mohamed
Largache - Mohamed Zalila - Mohabed ben Saïd - Mohamed Jemour - Elbahri.

- Les cours à la faculté sont espacés.

Ces mesures répressives, ajoutées à l'étouffement total des libertés démocratiques dans le pays, expliquent l'état de démobilisation total qui sévit à l'université de Tunis.

Camarades, face à cette situation difficile que traversent nos camarades à Tunis, il est de notre devoir, ici à Paris, de dénoncer les manoeuvres et la répression du Destour et de nous préparer en vue d'organiser la riposte nécessaire.

- POUR UNE U.G.E.T. AUTONOME, COMBATTIVE, DEMOCRATIQUE ET REPRESENTATIVE !
- POUR UN CONGRES EXTRAORDINAIRE PREPARE DEMOCRATIQUEMENT PAR LES ETUDIANTS EUX-MEMES !

III - DANS L'EMIGRATION :

La circulaire Fontanet-Marcellin, qui a vu l'année dernière l'émigration tunisienne entrer résolument dans la lutte, continue de faire des victimes.

Plus de vingt cinq camarades tunisiens se trouvent menacés d'expulsion, après le refus des autorités françaises de régulariser leur situation. Ces camarades ont déposé un dossier complet pour avoir leur carte de travail mais la Préfecture de Police a refusé leur demande et leur a ordonné de quitter le territoire français.

D'autre part, la Préfecture de Police refuse à certains étudiants tunisiens le renouvellement de leur carte de séjour étudiant sous prétexte qu'ils ne sont pas étudiants et qu'ils travaillent au noir. Elle leur a donné un dossier et les a obligés de la sorte à entrer dans le cercle vicieux dans lequel se débattent leurs camarades travailleurs.

Devant cette situation, les camarades n'ont pas désarmé et se sont regroupés pour mener la lutte contre cette décision arbitraire.

Il est de notre devoir de soutenir leur juste lutte et de renforcer le comité de soutien qui tient une permanence quotidienne à l'université de Vincennes (cafétéria).

A LYON :

La lutte que mènent les immigrés tunisiens a amené les pouvoirs tunisien et français à coordonner leurs efforts pour mieux les réprimer.

Ainsi, le consulat de Tunisie a refusé à deux travailleurs tunisiens le renouvellement de leurs passeports, parce qu'ils étaient particulièrement actifs lors des dernières luttes. La police française a terminé le travail en refusant à ces deux ouvriers le renouvellement de leur titre de séjour.

Face à cette mesure arbitraire, une délégation s'est rendue au consulat de Tunisie. Par la suite, eurent lieu un meeting et une manifestation à Lyon qui a regroupé plus de deux mille personnes.

- A BAS LA COLLABORATION DES REGIMES FRANCAIS ET TUNISIEN !
- VIVE LA JUSTE LUTTE DES TRAVAILLEURS IMMIGRES TUNISIENS ET DE TOUS LES AUTRES TRAVAILLEURS IMMIGRES POUR LEURS DROITS LEGITIMES !

Comité d'Action et de Lutte de l'Union Générale
des Etudiants de Tunisie

Paris, le 23 novembre 1973